



التشاور العمومي حول دراسة التأثير البيئي والاجتماعي لمشروع  
محطة الطاقة الشمسية الضوئية «نور أبي الجعد»



21/12/2018

**Etude d'Impact Environnemental et Social de la Centrale  
Solaire Noor Bejaâd**

**Compte-rendu de la consultation publique**

**Décembre 2018**



# SOMMAIRE

## Table des matières

<b>1</b>	<b>OBJECTIFS</b> .....	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>DATE ET LIEU</b> .....	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>PARTICIPANTS</b> .....	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>SUPPORTS</b> .....	<b>4</b>
<b>5</b>	<b>LANGUE</b> .....	<b>4</b>
<b>6</b>	<b>MODE D'INVITATION</b> .....	<b>4</b>
<b>7</b>	<b>DEROULEMENT DE LA REUNION</b> .....	<b>4</b>
<b>8</b>	<b>QUESTIONS, OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DE L'ASSISTANCE</b> .....	<b>5</b>
<b>9</b>	<b>REPONSES AUX QUESTIONS ET CLARIFICATIONS</b> .....	<b>7</b>
9.1	CHOIX DU LIEU DE TENUE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE.....	7
9.2	COMPENSATION DES AYANTS DROIT RELATIVE A L'ACQUISITION DES TERRAINS .....	7
9.3	EMPRISE DU PROJET .....	7
9.4	EMPLOI ET RECRUTEMENT DURANT LES PHASES DE CONSTRUCTION DE D'EXPLOITATION .....	7
9.5	DEVELOPPEMENT LOCAL / ACTIONS SOCIALES .....	8
9.6	IMPACTS DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA SANTE HUMAINE.....	8
9.7	MODALITES DE RACCORDEMENT DE LA CENTRALE AU RESEAU ELECTRIQUE NATIONAL.....	8
9.8	REMARQUES EMISES PAR LA POPULATION LOCALE DANS LE REGISTRE DEPOSE PAR MASEN AU SIEGE DE LA COMMUNE D'OULAD GOUAOUCH.....	9
	<b>ANNEXE 1 : PHOTOTHEQUE</b> .....	<b>10</b>
	<b>ANNEXE 2 : PUBLICATION DE L'ANNONCE DANS LES JOURNAUX</b> .....	<b>12</b>
	<b>ANNEXE 3 : REGISTRE DEPOSE A LA COMMUNE D'OULAD GOUAOUCH POUR LE RECUEIL DES REMARQUES DE LA POPULATION LOCALE</b> .....	<b>13</b>
	<b>ANNEXE 4 : LISTE DE PRESENCE</b> .....	<b>14</b>

# **OBJET : Réunion de consultation publique relative à l'Etude d'impact environnemental et social de la centrale solaire photovoltaïque Noor Bejaâd**

## **1 Objectifs**

Information, consultation et concertation avec les participants sur les différents enjeux environnementaux et sociaux relevés par l'étude d'Impact Environnemental et Social de la centrale solaire Noor Bejaâd.

Cette consultation a été organisée et menée pour le compte de Masen afin d'intégrer toutes les parties prenantes dans le projet, recueillir les différentes remarques et propositions des participants et enfin apporter des réponses aux questions soulevées.

## **2 Date et lieu**

Le vendredi 21 décembre 2018 à 09h00 à la salle d'exposition du Café Littéraire Akwas à Bejaâd.

## **3 Participants**

Ont assisté à cette réunion :

- Les participants de Masen :
  - o Israa CHERQAoui, Chef de projet Qualification des sites (**représentante de Masen**) ;
  - o Issam TAIBI, Expert Foncier ;
  - o El Mahdi MEZHAR, Analyste Prospection des sites ;
  - o Mohamed Amine ZAHR, Responsable HSSE ;
  - o Sami HABIBI, Spécialiste HSSE ;
  - o Ibtissam AMMARI, Analyste Conception Technique ;
  - o Rachid AFKIR, Analyste Développement Local ;
  - o Salma BOUAISSI, Analyste Relations Presse ;
  - o Yousra MOUJTAHID, Analyste Communication.
- L'équipe projet du bureau d'études CID :
  - o Tachefine OUCHANI, Chef de projet et expert environnementaliste (**représentant du BET**) ;
  - o Mohammed ABOURICH, Ingénieur civil et Environnementaliste.

La réunion a été présidée par le Chef de Cercle de Bejaâd, M. Abdeljalil YASSINE.

Une cinquantaine de personnes issues des différentes parties prenantes concernées et acteurs de la société civile du projet ont participé à cette consultation publique, parmi lesquels on peut citer les représentants :

- o Du conseil régional de Béni Mellal – Khénifra ;
- o Du conseil provincial de Khouribga ;
- o Des communes territoriales de Bejaâd et d'Oulad Gouaouch ;
- o De la collectivité ethnique d'Oulad Gouaouch et de la population locale ;
- o Des associations de développement (femmes et jeunes) ;
- o De l'ONEE (Office National de l'Electricité et de l'Eau potable) ;
- o De la délégation régionale de l'énergie et des mines ;
- o De la direction provinciale de l'agriculture ;
- o De la délégation provinciale de l'équipement ;
- o De la chambre d'artisanat ;
- o De la direction provinciale des eaux et forêts ;

- De la délégation provinciale de la santé ;
- Des autorités locales ;
- Etc. (Cf. Liste de présence jointe).

## 4 Supports

- Une présentation PPT en arabe a servi de support pour l'exposé des enjeux environnementaux et sociaux du projet.
- Un dossier sous format papier a été distribués à tous les participants et composé du :
  - Programme de la consultation publique ;
  - Résumé non technique de l'EIES en arabe et en français ;
  - Carte de situation du projet.

## 5 Langue

En concertation avec les participants au démarrage de la réunion, l'arabe dialectal a été choisi comme moyen de communication.

## 6 Mode d'invitation

Plusieurs canaux de communication ont été utilisés pour inviter les participants à prendre part à la consultation publique en précisant l'objet, la date et l'heure de ladite consultation :

- Un courrier écrit a été transmis au Gouverneur de la province de Khouribga. Suite à cela, des annonces ont été affichées au siège de la commune concernée (Oulad Gouaouch) ;
- La publication des annonces dans deux (2) journaux nationaux en arabe et en français respectivement : Al Haraka et Al Bayane (voir annexe).

## 7 Déroulement de la réunion

La représentante de Masen, a ouvert la séance en remerciant les participants et toutes les parties prenantes pour leur présence en leur souhaitant la bienvenue, puis a rappelé le cadre général du Plan Solaire Marocain et des projets « Noor » en soulignant l'importance du projet Noor Bejaâd dans la stratégie énergétique qui vise à renforcer la sécurité d'approvisionnement et la disponibilité de l'énergie ainsi que son accessibilité généralisée.

Elle a ensuite mis l'accent sur l'importance des consultations publiques dans de tels projets via une approche participative avec la population locale en rappelant les principaux objectifs de l'étude d'impact environnemental et social réalisée à cet effet conformément à la réglementation en vigueur.

Par la suite, elle a décrit le contexte général du projet et a annoncé l'ordre du jour de cette réunion :

- Présentation des résultats de l'étude d'impact environnemental et social cadre de Noor Bejaâd ;
- Inscription des participants désirant prendre la parole et enregistrement des questions ;
- Pause-Café ;
- Partage des réponses aux questions et éclaircissements ;
- Synthèse et clôture de la réunion.

Elle a ensuite donné la parole au représentant du bureau d'études CID pour procéder à la présentation du bilan environnemental et social des différents enjeux relevés par l'étude d'impact environnemental et social cadre de la centrale solaire Noor Bejaâd.

Ce dernier a présenté un exposé détaillé des résultats et conclusions de l'étude dont les principaux axes sont les suivants :

- Un aperçu du contexte général du projet : le cadre du Plan Solaire Marocain Noor ;
- Une synthèse du cadre législatif et réglementaire ;
- Une présentation des technologies solaires photovoltaïques envisagées ;
- Une description générale de l'état initial avant-projet des milieux physique, biologique et humain du site et de son périmètre rapproché ;
- Une présentation des potentiels impacts de la centrale solaire Noor Bejaâd ;
- Une proposition de mesures d'atténuation à mettre en œuvre au regard des impacts potentiels identifiés ;
- Une conclusion relative à l'acceptabilité environnementale du projet.

Après la présentation faite par le bureau d'étude, la représentante de Masen a rappelé l'objectif de la réunion et a validé avec les participants les modalités d'organisation des interventions.

A cet effet, une liste d'inscription des participants souhaitant intervenir a été ouverte leur permettant de soulever un certain nombre de questions, de partager leurs observations et commentaires et de faire des propositions ou recommandations. Au total **10** participants se sont inscrits.

## 8 Questions, observations et propositions de l'assistance

**1<sup>ère</sup> intervention** : M. Hassan ANALY, Membre de l'association LEKRARMA à Oulad Gouaouch

- M. ANALY a tout d'abord salué l'audience et a entamé avec sa première interrogation qui concernait le lieu de la consultation publique. Il a ainsi souhaité savoir pourquoi le lieu de la consultation publique a été choisi à Bejaâd et non à Oulad Gouaouch, commune d'implantation du projet de la centrale.
- Il a également fait part de son interrogation concernant le site où sera implantée la centrale et sa vocation actuelle puisque aux alentours, à savoir le pâturage, et a donc souhaité connaître où seront déplacées ces activités.
- Et a également exprimé le souhait d'actions parallèles accompagnant le projet.

**2<sup>ème</sup> intervention** : M. Charaf-Eddine HADDIOUI, Membre de la collectivité ethnique Oulad Gouaouch

- M. HADDIOUI a d'abord souhaité faire remarquer la proximité de terrains privés à proximité des terrains collectifs prévus pour l'implantation de la centrale Noor Bejaâd.
- Il a également rappelé la vocation pastorale de la zone d'implantation de la centrale solaire et a souhaité savoir les mesures de compensation prévues (telles que l'aménagement de routes, écoles, etc.).
- M. HADDIOUI a par ailleurs exprimé la même interrogation concernant le choix du lieu de tenue de la consultation publique, à savoir Bejaâd et non Oulad Gouaouch.
- Enfin, il a souhaité disposer des solutions concernant les exploitants des terrains actuels objet de l'implantation de la centrale.

**3<sup>ème</sup> intervention** : M. Mohammed HASSAN, ONEE-Branche Electricité

- La première interrogation de M. HASSAN a été d'ordre technique et a concerné le pôle d'injection de l'électricité produite par la centrale (MT ou HT).
- Il a ensuite souhaité s'enquérir de la superficie du projet.

**4<sup>ème</sup> intervention :** M. Mustapha MEHDAOUI, Membre de la collectivité ethnique Oulad Gouaouch

- M. MEHDAOUI s'est aligné dans la continuité de l'interrogation de certains membres de l'assistance concernant le lieu de la consultation publique, notamment le choix de Bejaâd et non d'Oulad Gouaouch.
- Il a également souhaité savoir si le projet prenait en compte l'extension de la centrale (par souci d'emprise supplémentaire) et également, plus de clarifications sur les mesures d'ordre social accompagnant le projet.
- M. MEHDAOUI a conclu son intervention par son adhésion positive au projet.

**5<sup>ème</sup> intervention :** M. Said MAJIDI, Directeur des services communaux de la commune territoriale Oulad Gouaouch

- M. MAJIDI a fait référence à une réunion tenue en Aout (absence de précisions sur cette réunion) ou des questionnements d'ordre social avaient été posés.
- Ensuite, M. MAJIDI a également fait part de son interrogation concernant le changement d'usage du site.

**6<sup>ème</sup> intervention :** Mme Naima ABOU LMAKARIM, Membre commune territoriale de Bejaad

- Après avoir salué l'assistance, Mme ABOU LMAKARIM a également demandé à clarifier l'objet de la présence à Bejaâd pour la tenue de la consultation publique, en lieu et place d'Oulad Gouaouch.
- Madame a par ailleurs exprimé son souhait de la tenue d'une nouvelle réunion de présentation à Oulad Gouaouch.

**7<sup>ème</sup> intervention :** M. Ayoub SAIDI, Président de l'association du Bassin Ain Cheikh pour les usagers des eaux d'irrigation à Bejaâd

M. SAIDI a tout d'abord salué l'assistance et exprimé son adhésion au projet. Il a ensuite rappelé la situation du pâturage au niveau de la commune et des projets menés localement, notamment la réutilisation des eaux usées traitées de la STEP de Bejaâd à des fins d'agriculture. Il a ainsi souhaité savoir si des possibilités de coopération avec Masen pourraient être envisagées pour l'utilisation des eaux usées traitées à des fins de refroidissement de la centrale, ce qui constituerait un impact positif concernant la mobilisation des ressources en eau d'une part, et de la possibilité d'utilisation des panneaux solaires pour le pompage solaire d'autre part.

**8<sup>ème</sup> intervention :** Mme Habiba MAACHOUQ, Représentante de la Délégation du Ministère de la santé à Bejaâd

- L'intervention de Madame MAACHOUQ a été essentiellement une requête concernant la simplification d'explication des impacts et mesures mises en place pour la population locale.

**9<sup>ème</sup> intervention :** M. Salah Morsli CHERKAOUI, Président association AKWAS à Bejaâd

- L'intervention de M. CHERKAOUI a consisté à apporter des clarifications concernant les nombreuses interrogations de certains membres de l'assistance au sujet du lieu de tenue de la consultation publique. A cet effet, M. CHERKAOUI a rappelé tout simplement que le choix du lieu (salle d'exposition du Café Littéraire Akwas à Bejaâd) est parti du principe de la volonté de choix d'un site neutre, voire culturel (qui à la base devait être un hôtel), non affilié à une administration ou ministère, et où l'ensemble des personnes ayant assistées à la consultation puissent se sentir à l'aise et s'exprimer en conséquence et qu'en aucun cas, qu'il s'agissait d'écarter la commune d'Oulad Gouaouch.

**10<sup>ème</sup> intervention :** M. Mohammed CHAFIQ, Tissu associatif d'Oulad Gouaouch

- L'intervention de M. CHAFIQ a été d'ordre socio-économique et a porté sur le volet emploi. A cet effet, il s'est interrogé si la préférence serait donnée aux locaux quant aux opportunités d'emploi.
- Par ailleurs, M. CHAFIQ a souhaité avoir plus de précisions en ce qui concerne les actions parallèles de développement qui seraient menées par Masen.

## 9 Réponses aux questions et clarifications

Toutes les questions et propositions des participants ont été notées.

Les représentants de Masen et du bureau d'étude CID ont apporté les réponses aux questions posées et les éclaircissements requis, en les classant par thématique.

### 9.1 Choix du lieu de tenue de la consultation publique

En plus des clarifications déjà apportées par un membre de l'assistance concernant le choix du site, il a été rassuré à l'assistance et en particulier aux personnes ayant soulevé la question du choix du site de la consultation publique, que l'objet de cette dernière est en premier lieu de donner la parole aux acteurs concernés et en particulier à la population locale, conformément aux directives des bailleurs de fonds internationaux, tout en précisant que la commune d'Oulad Gouaouch n'est distante que de 3 km du centre de Bejaâd.

Partant de là, loin était l'idée de favoriser un lieu par rapport à un autre mais plutôt par principe d'un site neutre favorisant la parole et la transparence du processus de la consultation publique.

L'audience a par ailleurs été informée qu'un registre destiné à recueillir d'avantage les observations de la population est mis à disposition par Masen pendant une durée d'un mois au siège de la commune d'Oulad Gouaouch. Ainsi, les personnes ayant souhaité participer à la consultation publique et n'ayant pas eu l'opportunité de le faire, puissent faire part de leurs observations éventuelles au niveau de ce registre.

En outre, il a été clairement précisé au niveau de l'introduction et de la présentation, que la commune d'Oulad Gouaouch était le lieu d'implantation du projet.

### 9.2 Compensation des ayants droit relative à l'acquisition des terrains

À ce point, il a été clairement clarifié la procédure d'acquisition des terrains objet de l'implantation de la centrale suivie par Masen.

A cet effet, le conseil de tutelle présidé par Monsieur le Ministre de l'intérieur (siégeant à la Direction des Affaires Rurales), agissant en tant qu'instance de tutelle des collectivités ethniques concernées par l'acquisition des terrains pour les besoins de la centrale solaire, sera responsable de la mise en place de projets de développement local au profit de ces collectivités à partir des fonds versés par Masen.

### 9.3 Emprise du projet

La représentante de Masen a clarifié sur ce point que l'emprise du terrain (400 hectares) prend en compte la vision stratégique à l'horizon du projet et de ce fait, il n'y aura pas d'emprise supplémentaire puisque les besoins en superficie sont déjà pris en compte pour l'extension de la centrale le cas échéant.

### 9.4 Emploi et recrutement durant les phases de construction de d'exploitation

Des impacts positifs sont d'ores et déjà anticipés notamment par la dynamisation des activités économiques et des services, des taxes perçues au profit de la commune et ce à l'instar des projets réalisés au niveau d'Ouarzazate, Boujdour, Laâyoune, etc.

En outre, l'emploi local sera fortement encouragé, tant pendant la construction de la centrale. Aussi, et à l'instar des autres projets menés par Masen, afin de contribuer à l'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois, tous les recrutements seront gérés en partenariat avec l'ANAPEC (Agence Nationale de Promotion des Emplois et des Compétences) qui sera l'interface avec les différentes entreprises et des sessions de formations pourraient être proposées aux jeunes de la région dans le cadre de partenariat avec l'OFPP (Office

de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail) suite à l'identification des qualifications demandées.

Il a par ailleurs été précisé que la durée de réalisation est estimée à environ une année et que lors de l'adjudication à l'entreprise en charge du développement du projet, Masen veille à ce que ces entreprises prennent en compte le facteur développement local.

## **9.5 Développement local / actions sociales**

A ce sujet, il a été précisé que Masen mène une politique de développement local appliquée à l'ensemble des projets du groupe.

Cette intervention est modulable en fonction des zones géographiques ciblées, Masen définissant pour chacune d'entre elles les actions de développement local à prioriser, en coordination avec les acteurs de tutelles sur chacun de ces secteurs. Masen choisit d'intervenir comme levier de développement dans la complémentarité des actions menées localement par d'autres intervenants publics et privés, y compris le corps associatif.

D'ailleurs, la présence du représentant du département développement local à Masen permettra de mieux faire remonter les besoins exprimés et la manière dont Masen pourrait contribuer au développement des projets présentés et que d'autres rencontres seront prévues et de préciser les modalités d'examen et de sélection parmi les projets soumis (actions dans le domaine de la santé, éducatif, culturel, sportif, environnement, etc.).

Masen souhaiterait ainsi installer une relation de proximité avec la société civile, considérée comme un levier et réel allié dans l'identification des attentes et besoins de la population.

Il a été toutefois rappelé la limite des prérogatives de Masen qui ne s'occupe pas de la réalisation d'infrastructures autres que celles liées à ses projets et ne se substitue pas aux administrations compétentes en la matière et que sa mission principale est la réalisation de projets d'énergies renouvelables.

## **9.6 Impacts des panneaux photovoltaïques sur la santé humaine**

A ce sujet, il a été rassuré qu'il n'existe pas d'impacts nocifs sur la santé humaine, faune et flore pendant la phase d'exploitation considérant la technologie adoptée (panneaux PV encapsulés n'engendrant pas de nuisances ou d'effets sur la santé humaine).

Par ailleurs, il a été rappelé que les principaux impacts concernaient la phase travaux mais qui demeuraient de courte durée et de faible intensité (nuisances sonores, perturbation de la qualité de l'air lors des phases d'aménagement et du mouvement des terres, perturbation de la circulation routière).

Concernant la réutilisation des eaux usées traitées pour le refroidissement, il a été précisé que la technologie PV ne nécessitait pas de refroidissement (cas du CSP à titre d'exemple).

Au sujet des besoins en eau, la centrale requiert essentiellement l'eau pour le nettoyage des panneaux (quelques cycles par an suivant le taux de poussière accumulé sur les panneaux) et ou des recherches sont menées pour limiter au maximum les quantités nécessaires (nettoyage à sec, dépoussiérage, etc.)

## **9.7 Modalités de raccordement de la centrale au réseau électrique national**

A ce stade, les discussions sont toujours en cours avec l'ONEE-Branche électricité en ce qui concerne les modalités techniques de raccordement.

La réunion a été clôturée par la représentante de Masen à 12h30, après avoir remercié tous les participants pour leur présence, leur participation active au débat, leur intérêt pour le projet et leurs propositions pertinentes.

## **9.8 Remarques émises par la population locale dans le registre déposé par Masen au siège de la commune d'Oulad Gouaouch**

Le registre qui a été mis à disposition de la population locale n'ayant pas pu assister à la consultation publique a été récupéré par Masen un mois plus tard.

Il s'avère qu'il contient une trentaine de remarques portant toutes sur le volet socio-économique, traitant la partie indemnisation et relevant des inquiétudes concernant le pâturage.

A ce sujet, il est à préciser que Masen mène une politique de développement local et durable, voir la section « 9.5 Développement local / actions sociales, page 8 », et que des mesures seront prises afin de ne pas perturber les activités socio-économiques de la population.

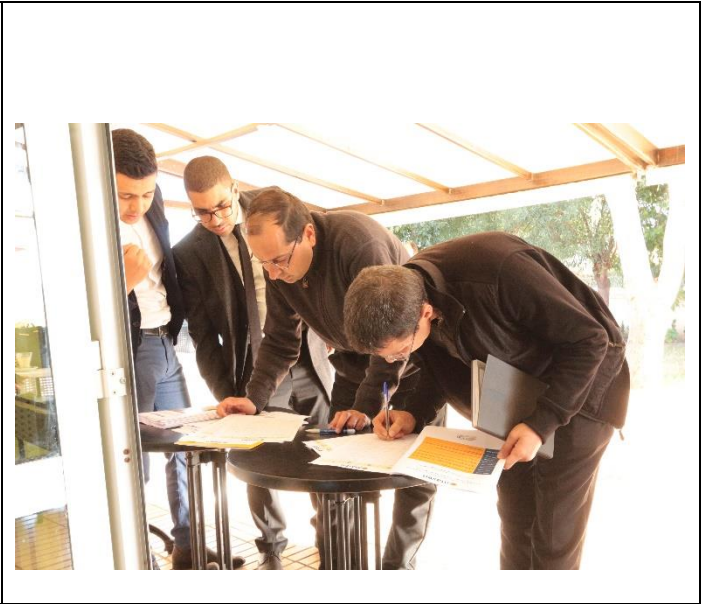
L'assiette du projet a été revue à la baisse puisque la superficie globale de la propriété de la collectivité Oulad Gouaouch est de 3965 ha et que la superficie définitive requise pour abriter la station solaire a été réduite à seulement 400 ha ne représentant que 10 % du titre foncier global.

En plus, l'implantation du site s'est faite sur les parties les plus pauvres en flore et où la densité floristique est très faible et ne représente pas de valeur au pâturage local suivant les recommandations des experts chargés de la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social.

Pour la partie indemnisation, elle a été déjà traitée lors de la réunion de la consultation publique, voir la section « 9.2 Compensation des ayants droit relative à l'acquisition des terrains, page 7 » ci-dessus.

**Annexe 1 : Photothèque**

**Inscription des participants**



**Mot d'ouverture**



**Présentation de l'EIES**



**Questions / Réponses**



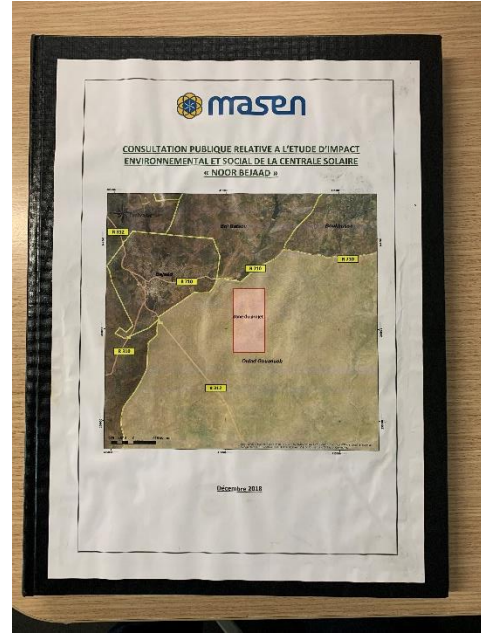
**Clôture de la consultation**



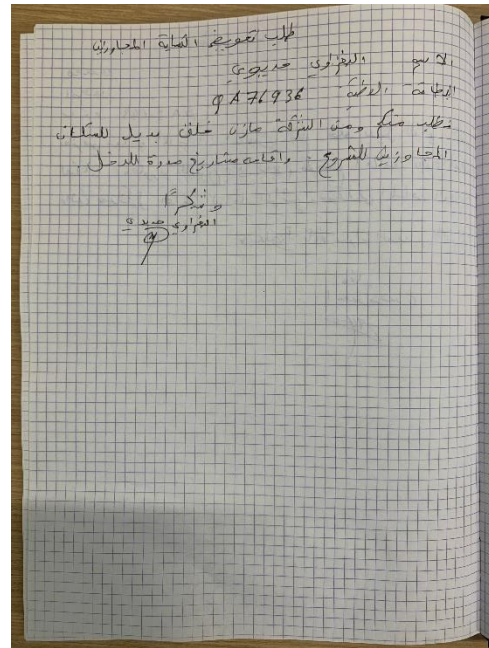
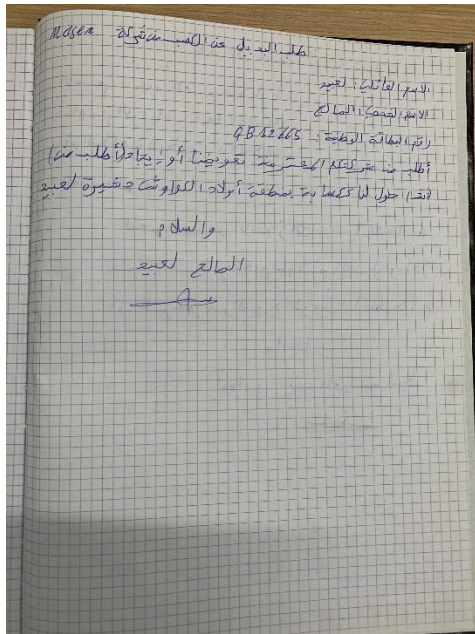


**Annexe 3 : Registre déposé à la commune d'Oulad Gouaouch pour le recueil des remarques de la population locale**

**Couverture du registre**



**Quelques remarques émises dans le registre**





Annexe 4 : Liste de présence







Consultation publique relative à l'étude d'impact environnemental et social  
de la centrale solaire photovoltaïque « NOOR Bejaâd »



Vendredi 21 décembre 2018 à 09h00



Liste de présence :



NOM الاسم العائلي	PRENOM الاسم الشخصي	ORGANISME الهيئة	 
EL BAKI	YOUSRA	Conseil régionale de Ni Mellal- Ichelouf	yousrabak@ymce.com
YASSIN	Abdeljalil	chef cercle Bejaâd	0661126691
MEZZAOUI	AS de la zis	caid edyouf B. Batao	0661128102
CNEASI	ELRAMDI	KHALIFA de caid. B. Batao	0661128111
OSSOR Abdellatif	Abdellatif	D. A. R wilaya de Bejaâd	0614429121
Abdelmouh ES-SANIT	Abdelmouh	Director Régional de l'Énergie et des Eaux	0641993235
BOURECHI	Mustapha	Eaux et Forêt Bejaâd	06.68.78.00.48
Larbi J	JALLAL	Commune Ouled Gouach	0673274407

NOM الاسم العائلي	PRENOM الاسم الشخصي	ORGANISME الهيئة	 
Said MAJIDI	Said	Commune oulet Gouarant	0666887033
Ahmed Rhoufene	Ahmed	Technik Beyant	0667073658
ARIANE EC Hourmi	EC Hourmi	chef d'AS Beyant ONEE	0661826988
ELHASSANI M. W.	Mohammed	ONEE-BE chef de Secteur EXAH	0661.916913
Med Fiderani	Mohammed	chef de secteur protection civile	0661954929
Maghuid	Yassir	Masen	0673226097
AMHARI	Ibtissam	MASEN	06.66129553
El Moamri	El Moamri	Ti Ritorant ONG	0661962180
AFID ABDELAZIZ	Abdelaziz	ONEE - Branche Eau Khibra	0661103854
Mars Abdelkrim	Abdelkrim	ONEE Branche Eau Ponjaad	0662442523
BEN ALI	Mohammed	Association jeune. - -	0678738162

NOM الاسم العائلي	PRENOM الاسم الشخصي	ORGANISME الهيئة	 
Salim Bouaissi		Massen	06 72 7404 29 S.bouaissi@massen.ma
HA DD IOU	Charfeddine	عضو بالجماعة أولاد كواوشا	
SALIH	MICHAM	عضو في جمعية أبي الجعد	0666029961
لمزي	ربيشة -	مهندس أولاد كواوشا	068899395
سكرا	الحسين	رئيس جمعية أولاد كواوشا	06-70-39-86-74
	جمال سكرا	عضو في الجمعية للنقابة التقليدية	06.61.56.49.99
حرميت	بو عزة	رئيس جمعية التقنية والاستماع أولاد كواوشا	0667.048274
	حميد أيتا دبل	رئيس جمعية التقنية والاستماع	0664.81.04.94
عنا	عمر	نائب بالجماعة السلمية أولاد كواوشا	—
Mustapha Hallab	Mustapha	Association A & Was	06 6693 1924
Albi	Rachid	Massen	06 61 16 50 23

NOM الاسم العائلي	PRENOM الاسم الشخصي	ORGANISME الهيئة	 
عسقل العينا	حسن	جمعية لكرامة للتنمية والتضامن 05 04	06 70 8654361
عبد الرزاق مبروري	عبد الرزاق	مخوضيات اعلام اموات	0673428995
المعتني	المعتني	نادي نواب الجماعة البلدية لولاية	06 70 847792
مفيد	المعتني	نائب الجماعة البلدية لولاية القوارص	0671549684
صبيح	معتني	وزارة الصحة درة معتني	06 60596221
معتني	معتني	مناكته ابي الاجر	0661411596
السعيدي	ايوب السعيدي	جمعية تبايا والصحة للتنمية مستانية	0648.25.73.03
Meskini EL Habib	EL Habib	عضو جمعية اقوال	06-68-422182
SEKKA ELHOUSSINE	-	Province D.U.E	0661044995
عسو ASSOIJ	سعيد SAEID	عمالة اقليم خزينة القروية تقوى القرون القروية	0687447971
BENARCHI KHALID	بن رشيد خالد	مفتل المجلس الاقليمي خزينة	0661455188

NOM الاسم العائلي	PRENOM الاسم الشخصي	ORGANISME الهيئة	 
مرزوق	الشريم	نائب بالجماعة الطاقة لولاية الكوكنة	-
طيب	عصام	الوكالة المغربية للاطاقة المستدامة MASEN	
ZAHR	Med Amine	Masen	
SAMI	HARIBI	MASEN	
Salah Cherkaoui Morsli	Salah	رئيس جمعية أوقاس أبي الجهد	0661315616
SATI	AYOUB	رئيس جمعية حوفا عن الشيخ لعتك قباه الرها بجمعة	06.48.25.79.03
ELDOTBI ELMESTAPLE	-	رئيس جمعية أبي موسى	0661491140
Majidi Khalifa		Commune Bejaoud	0661441002
د ا د	م	رئيس جمعية أبي الميرح أبي المير	0661499618
التريني	جلال	نائب الجماعة السلالة اولاد كواوش	-
ابو المكارم	نعيمة	عضوة بالجماعة الترابية أبي المير	-

NOM الاسم العائلي	PRENOM الاسم الشخصي	ORGANISME الهيئة	 
شعوبي	احمد	D.P.A Khouribga	0668619671
حيدري	مهدي	D.P.A Khouribga	06.62.89.07.57
بن السائق	سعيد	استاذة	0667622500
مينة خلوق	مينة	رئيسة جمعية آباري الجزيرة الجرد	0671387521
صيف الله	منير	جمعية رباتنا تسابية	06.52.48.1681
اتويي	دريد	جمعية الوفاء لمحاربة الفساد بمحافظة خزانة الجزيرة الجرد	
منظهر	المصطفى	MASEN-مازن	06.62.76.54.08
الشرقاوي	ياسراء	Masen	
أوساني	تاشفين	مكتب الدراسات C.I.D	
أبوربيح	محمد	مكتب الدراسات C.I.D	